



Municipalité de Duhamel

1890, rue Principale
Duhamel (Québec) J0V 1G0

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR D'UN RÈGLEMENT

PRENEZ NOTE que, à la séance ordinaire du 8 janvier 2021, le Conseil a adopté le règlement suivant :

Règlement 2021-01 de tarification pour le financement de certains biens et services

Conformément à la Loi, celui-ci entre en vigueur à la date de publication du présent avis.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance du règlement en se présentant à nos bureaux aux heures normales d'accueil; il est également disponible sur le site officiel de la Municipalité à www.municipalite.duhamel.qc.ca.

Donné, à Duhamel, ce 12^e jour de janvier 2021

Julie Ricard
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, résidant à Ripon, certifie que j'ai publié l'avis relatif à l'entrée en vigueur de ce règlement en affichant une copie aux deux endroits désignés par le conseil, entre midi et seize heures, le 12^e jour du mois de janvier 2021.

Julie Ricard, directrice générale et secrétaire-trésorière